# **SANTÉ QUÉBEC**

Nbre de résidents le jour de la visite

Inspecteur national des services du domaine de la santé et des services sociaux de Santé Québec
Visite régulière de la qualité du milieu de vie en CHSLD / MDA MA



### Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	MDA MA DE REPENTIGNY		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	48
Établissement\CIUSS\CISSS	CISSS de Lanaudière	Adresse	240, Rue Jacques-Plante
Région (point cardinal, si requis)		Ville	Repentigny
Informations sur la visite			
Date de la visite	6 mai 2025		

Les visites d'évaluation de la qualité des milieux de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée, réalisées par l'équipe d'évaluation de l'inspecteur national, visent à s'assurer que les soins et les services dispensés aux personnes hébergées favorisent leur bien-être physique, mental ainsi qu'émotionnel et qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des résidents et de leurs proches.

Le mandat confié à l'équipe d'évaluation est d'évaluer la qualité du milieu de vie, selon les orientations ministérielles; notamment de reconnaître l'engagement de l'établissement à créer un milieu de vie où le résident se sent respecté, de constater les actions mises de l'avant par l'établissement en matière d'approches cliniques et organisationnelles adaptées et personnalisées pour le résident hébergé et de formuler des recommandations, le cas échéant, dans une perspective d'amélioration continue des soins et des services donnés à la clientèle concernée.

L'inspecteur national encourage donc les établissements non seulement à poursuivre leurs efforts pour une offre de soins et de services de qualité, mais aussi à veiller à l'harmonisation des pratiques administratives, organisationnelles et professionnelles et à en effectuer le suivi, et ce, afin d'assurer la qualité du milieu de vie des résidents et de leurs proches.

### Accueil du résident et des personnes proches aidantes

	S'assurer de la mise en place d'actions structurées pour favoriser l'intégration des résidents et l'implication des personnes proches aidantes.	
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des actions structurées sont mises en place pour favoriser l'intégration des résidents et l'implication des personnes proches aidantes.		

# Droits des résidents et personnes proches aidantes



Assure la promotion des droits des résidents autant par l'installation que par le comité de résidents (ou le comité des usagers).

Réaliser, dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
L'installation informe le résident	L'installation n'informe	S'assurer de promouvoir les droits des résidents et
et ses proches de l'existence du	pas le résident et ses	mettre en place un comité de résidents.
commissaire aux plaintes et à la	proches de l'existence du	
qualité des services.	comité de résidents.	
	Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année.	

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	Les résidents (Le comité de résident n'est) ne sont pas consultés afin de donner leur point de vue sur la qualité de leur milieu de vie.	S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie.
	Aucun mécanisme structuré n'est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.	

# Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;

Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu, notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que pour contrer la maltraitance.

Élément(s) conforme(s) Élément(s) non conforme(s) Recommandation(s)		
***	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des activités d'information ou de		
sensibilisation sont offertes au		
personnel en lien avec les troubles		
neurocognitifs majeurs, le concept		
MDA MA, les soins palliatifs et de		
fin de vie ainsi qu'aux résidents,		
leurs proches et aux différents		
acteurs du milieu afin de favoriser		
la bientraitance et contrer la		
maltraitance.		
Le personnel connait l'obligation		
de signaler lors d'une situation de		
maltraitance.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le personnel répond	Element(s) non comorme(s)	Recommandation(s)
• Le personnei repond		
promptement aux besoins et		
·		
promptement aux besoins et demandes du résident.		
promptement aux besoins et demandes du résident.  • Le personnel présente une		
promptement aux besoins et demandes du résident.  • Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise		
promptement aux besoins et demandes du résident.  • Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du		
promptement aux besoins et demandes du résident.  • Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise		
promptement aux besoins et demandes du résident.  • Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident.		
promptement aux besoins et demandes du résident.  • Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident.  • Le personnel respecte l'intimité		
promptement aux besoins et demandes du résident.  • Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident.		
promptement aux besoins et demandes du résident.  • Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident.  • Le personnel respecte l'intimité		
promptement aux besoins et demandes du résident.  • Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident.  • Le personnel respecte l'intimité		

## **Pratiques cliniques**



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité par l'utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie, la présence du PAB accompagnateur ainsi que les rencontres interdisciplinaires.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le formulaire Histoire de vie est complété pour les résidents et mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie.	La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée.	3. S'assurer que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement.	4. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
<ul> <li>Des actions sont mises en place pour accompagner les résidents et</li> </ul>		
soutenir les proches lors de l'étape		
des soins palliatifs et de fin de vie.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Les résidents reçoivent certains	Certains soins d'assistance	5. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services
soins d'assistance et services	et services offerts aux	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins
adaptés à leurs besoins spécifiques au niveau :	résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques,	en mettant à jour les plans de travail des PAB.
- du maintien de leurs capacités	car les plans de travail des	
fonctionnelles.	PAB n'incluent peu de	
	stratégies d'intervention	
- du respect de leurs préférences	liées à l'approche	
quant aux heures de lever et de coucher.	relationnelle ou à l'intervention particulière	
coucher.	pour les symptômes	
- des soins d'hygiène.	comportementaux et	
	psychologiques de la	
- de l'hydratation.	démence.	
- de l'attention accordée à leur		
tenue vestimentaire et à leur		
apparence soignée.		
L'utilisation des mesures de		
remplacement est privilégiée afin		
que les contentions physiques		
soient utilisées seulement en		
dernier recours.		
• Le matériel pour l'application des		
pratiques de base en prévention et		
contrôle des infections est		
accessible et disponible.		

# Activité repas



Favoriser une ambiance agréable, conviviale, interactive dans le plaisir de manger. Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement répondre au besoin de se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
L'ambiance, lors du repas, favorise le plaisir de manger.  La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, moins de vingt minutes		
avant le début de l'activité.  Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Un menu alternatif est disponible et proposé au résident qui ne s'alimente pas ou qui le demande.	Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	6.S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.

	Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	<ul> <li>Le rythme du résident est</li> </ul>		
	respecté.		
	• Le personnel encourage le		
	résident qui a besoin de		
	stimulation pour s'alimenter.		
	Le personnel est attentif aux		
	besoins de l'ensemble des		
	résidents.		
ı			

#### Milieu de vie



Bénéficier d'un milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;

Demeurer dans un milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des résidents;

Favoriser un milieu de vie où les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté sont en cohésion.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Element(s) conforme(s)	Le comité milieu de vie	7.S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne
	n'est pas suffisamment	activement l'amélioration continue des soins et services
	représentatif des différents	offerts aux résidents.
	acteurs impliqués auprès	one to day residents.
	des résidents.	
	acs residents.	
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Les lieux sont aménagés (afin de		
répondre) et/ou adaptés aux		
besoins des résidents et des		
proches.		
a Los liganos contrarentes et bion		
<ul> <li>Les lieux sont propres et bien entretenus.</li> </ul>		
entretenus.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le milieu de vie est animé et	Element(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
offre aux résidents la possibilité de		
réaliser des activités spontanées		
de nature sociales ou		
occupationnelles.		
·		
Le milieu de vie propose des		
activités variées, individuelles et de		
groupe, sont offertes sur une base		
quotidienne en respectant les		
capacités fonctionnelles du		
résident et animées par différents		
acteurs du milieu.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des bénévoles sont engagés	(0)	
envers les résidents.		
Différents partenaires de la		
communauté sont impliqués sur		
une base régulière dans le milieu		
de vie.		

### Conclusion

À la lumière des éléments non conformes présentés dans ce rapport, nous vous demandons de prendre les moyens nécessaires afin que les améliorations attendues soient mises en œuvre. Pour ce faire, chacune des recommandations devra être traitée dans le cadre d'un plan d'amélioration présentant les actions préconisées ainsi que l'échéancier prévu pour atteindre les résultats escomptés. Vous avez 30 jours après la réception du présent rapport pour élaborer votre plan d'amélioration et le transmettre au ministère.

Le suivi des recommandations, au moyen de votre plan d'amélioration dont vous êtes responsable, devient la pierre angulaire du processus des visites d'évaluation. Il vous incombe donc d'en assurer la mise en œuvre avec toute l'attention requise, et ce, dans un souci d'amélioration continue de la qualité du milieu de vie pour les personnes hébergées dans votre installation.